



AUTORISATION PARENTALE

USC PLONGEE

✉ usccrepyplongee@gmail.com

🌐 <https://usccrepyplongee7.wixsite.com/usccrepyplongee>

Adresse : Centre aquatique du Valois - Rue des Érables - 60800 CREPY EN VALOIS

Je soussigné (Nom, Prénom)

Agissant en tant que : **Tuteur légal** **Père** **Mère**

Autorise le jeune mineur (Nom, Prénom)

Né(e) le : Date à :

A pratiquer au sein de l'USC Plongée la / les activité(s) suivante(s) :

- Réaliser un baptême

- Participation aux entraînements et compétitions de PSP organisés par le club et la FFESSM

- Plongée en scaphandre pour l'ensemble de la saison dans le cadre d'une formation :
 - Plongeur de bronze et/ou argent encadré à 6m à partir de 10 ans
 - Plongeur or et/ou plongeur encadré à 12m (PE12) à partir de 10 ans
 - Plongeur encadré à 20m (PE20) à partir de 12 ans
 - Plongeur encadré à 40m (PE40) à partir de 14 ans
 - Plongeur autonome à 12m (PA12) et/ou 20m (PA20) à partir de 15 ans
 - Plongeur autonome à 40m (PA40) à partir de 17 ans

- Participation aux évènements organisés par le club (sortie en fosse, en milieu naturel)

La plongée Jeune en scaphandre se fait dans une adaptation prudente et progressive à la profondeur par les encadrants avec une approche individualisée.

L'optimisation pour les encadrants des conditions de la plongée des jeunes repose sur les conseils de la Commission Technique nationale et de la Commission Médicale et de Prévention nationale de la Fédération Française d'Etudes et Sports Sous-Marins.

A cet effet, je reconnais avoir pris connaissance des risques liés à l'activité et autorise la direction de l'USC Plongée ou son représentant, en cas d'accident survenu au cours d'un entraînement ou d'une sortie, à mettre en œuvre l'hospitalisation et/ou les interventions chirurgicales et traitements urgents qui pourraient être reconnus nécessaires par l'autorité médicale.

Vous pouvez prendre connaissance de ces conseils en matière de plongée pour les Jeunes sur :

<https://medical.ffessm.fr/actualites/jeunes-plongeurs-et-profondeurs>

Date et Signature du représentant légal précédées de la mention « lu et approuvé » :

Date